

DEC212303INSHS

Décision portant nomination de Mme Anne-Charlotte Martineau, directrice l'unité mixte de recherche n°7074 intitulée Centre de Théorie et Analyse du Droit (CTAD).

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC211251INSHS en date du 8 juin 2021 nommant Mme Anne-Charlotte Martineau, directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n°7074 intitulée Centre de Théorie et Analyse du Droit (CTAD) jusqu'au 31 juillet 2021 ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu le procès-verbal du conseil de laboratoire en date du 28 janvier 2021 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

A compter du 1<sup>er</sup> août 2021, Mme Anne-Charlotte Martineau, chargée de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe de l'UMR7074 Centre de Théorie et Analyse du Droit (CTAD), jusqu'au terme du mandat de l'unité.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le

21 ~~juin~~ 2021

Le président - directeur général  
Antoine Petit

